

FÉVRIER 2008

# ENTRE NOUS

Bulletin Communal d'Information  
N°458



Dépôt légal:328/820

Imprimerie Mairie de Thiaville

Directeur de publication: Michel GEORGES

Assistante: Carole SCHMIDT  
Mise en page: Dominique THIRIET

Enquête publique  
Sur la révision du Plan local d'urbanisme et  
Le zonage assainissement

Par arrêté n° 01/2008 du 8 février 2008

Le Maire de Thiaville-sur-Meurthe a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du Plan local d'urbanisme et le zonage d'assainissement.

A cet effet,

Monsieur Claude GRANGÉ a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 17 mars 2008 au 15 avril 2008 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le 17 mars 2008 de 10h00 à 12h00, le 03 avril 2008 de 15h00 à 17 h00 et le 15 avril 2008 de 16h00 à 18h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le Plan local d'urbanisme et le zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire-enquêteur pourra être consulté en mairie aux heures et jours d'ouverture.

## Enquête Nationale sur les Transports et les déplacements

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise du 3 mars 2008 au 27 avril 2008, pour le compte du Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, une importante enquête sur les déplacements des personnes résidant en France métropolitaine et leur usage des moyens de transport collectifs et individuels.

L'enquête nationale sur les transports et les déplacements est la seule qui permette de connaître la mobilité des ménages à l'échelon national.

Elle décrit tous les déplacements, quels que soient le motifs, la longueur, la durée, le mode de transport, la période de l'année ou le moment de la journée.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

### *INFOS JEUNES*

#### **Les élections municipales**

Les élections municipales et cantonales auront lieu les dimanches 9 et 16 mars 2008. Ces élections permettront aux Français d'élire les "conseillers municipaux" de leurs villes, ainsi que les "conseillers généraux" de leurs départements.

#### **Qu'est-ce qu'une élection municipale ?**

Depuis le 5 avril 1848, les citoyens votent pour élire une équipe qui va s'occuper de ta ville : ce sont les conseillers municipaux qui forment le conseil municipal. Cette équipe élit ensuite le maire et ses adjoints. Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans .

Le mode de scrutin varie selon la taille de la commune : en effet, on distingue les communes de moins de 3 500 habitants et les communes de 3 500 habitants ou plus. Les villes de Paris, Lyon et Marseille ont en raison de leur taille des régimes particuliers. Sais-tu qu'en France, il y a 44,5 millions d'électeurs ? Ils votent dans les 36 782 communes que compte notre pays. Cela fait beaucoup de maires !

Enrichir son vocabulaire en s'amusant

<http://www.csdm.qc.ca/petite-bourgogne/signet/anglais.htm>

# 11<sup>ème</sup> VIDE GRENIER

LE DIMANCHE  
18 MAI 2008

Le Comité des Fêtes de Thiaville sur Meurthe organise son 11<sup>ème</sup> vide grenier le dimanche 18 mai 2008 de 8h00 à 19h00 dans les rues du village et serait heureux de vous accueillir parmi ses exposants comme l'an passé.

Si vous souhaitez venir exposer, il vous suffit de nous retourner le plus rapidement possible le bulletin d'inscription ci-joint accompagné du règlement.

Nous espérons vous retrouver parmi nous pour cette journée du 18 mai 2008 avec le soleil au rendez vous.

Buffet - Buvette seront assurée sur place toute la journée.

x

Bulletin d'inscription à retourner à  
Madame Brigitte BERRARD  
31 route de Fagnoux  
54120 Thiaville sur Meurthe  
mail : videgrenier2007@yahoo.fr  
Portable : 06.35.92.69.30

Les chèques seront libellés à l'ordre du Comité des Fêtes de Thiaville.  
La réservation ne sera officielle qu'après règlement.

NOM : ..... Prénom.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... mail : .....

Réserve un emplacement de .....mètres à 3€ le mètre linéaire (2 ml minimum)  
(15 ml maximum)

Ci-joint la somme de .....€

- Règlement par chèque N° .....
- Règlement en espèces (un reçu sera délivré pour les règlements en espèces)

Signature

## A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Pour les particuliers : photocopie d'une pièce d'identité (RECTO + VERSO)

Ne pas oublier de joindre la liste des objets à vendre